

TOP PICKING

RAPPORT ANNUEL

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC
2. Rapport de gestion
3. Certification donnée par les commissaires aux comptes et états financiers de l'exercice
4. Rapport annuel du fonds maître LLM ACTIONS France (FR0013345386)

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom	TOP PICKING
ISIN	FR0007050679
Objectif de gestion	TOP PICKING est un FCP nourricier investi en permanence au minimum à 85% et au maximum 100% d'actions « SI » (FR0013345386) du fonds maître, le compartiment « LLM ACTIONS FRANCE » de la SICAV « LLM » (le « Compartiment »), et à titre accessoire en liquidités. L'objectif de gestion de TOP PICKING est identique à celui de son fonds maître, à savoir atteindre une performance supérieure à celle du marché des actions françaises sur 5 ans en investissant sur toutes tailles de capitalisation.
Date de lancement	22/09/2000
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Forme juridique	OPCVM, sous forme de FCP de droit français
Périodicité de valorisation	Hebdomadaire
Catégorie SFDR	Article 6

ACTEURS

Société de gestion	PATRIVAL S.A.
Dépositaire	CACEIS Bank
Agent centralisateur	CACEIS Bank

CHIFFRES CLES AU 31/12/2024

Actif net	19 406 297,50 €
Valeur Liquidative	2 273,46 €
Performance FY 2024	- 5,80 %
Nombre de lignes	1
Profil de risque ¹	4

Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

¹ Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

RAPPORT DE GESTION ANNEE 2024

COMMENTAIRE DE GESTION

Sur l'ensemble de l'année 2024, TOP PICKING (ci-après, le « Fonds » ou le « FCP ») affiche une performance de - 5,80%. A titre indicatif, sur la même période l'indicateur de référence (CAC 40 dividendes nets réinvestis) est en hausse de 0,17%.

L'actif net du Fonds s'élève à 19 406 297,50 euros au 31 décembre 2024. Le nombre de parts en circulation est de 8 536 parts à la clôture de l'exercice.

Commentaires relatifs au fonds maître (LLM ACTIONS France, compartiment de la SICAV LLM) :

Sur l'année 2024 (du 01/01/2024 au 31/12/2024), le compartiment affiche une performance de -5,78% pour les actions R et de -4,54% pour les actions SI. Sur cette même période, les indices boursiers (dividendes nets réinvestis) ont évolué dans les proportions suivantes : le CAC 40 NR enregistre une hausse de +0,17%, le CAC All Tradable NR baisse de -0,16%, le CAC Mid & Small 190 NR baisse de -3,59% et le CAC Small 90 NR baisse de -6,68%.

Il est rappelé qu'aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du compartiment. Toute comparaison à un éventuel indicateur de référence ne pourrait qu'induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Le compartiment est géré activement. Il est classé « Actions Françaises »

Marche avant puis marche arrière

« Rien n'est moins sûr que l'incertain » disait Pierre DAC ; pourtant force est de constater que la succession de chocs, catastrophes, révolutions et conflits a envahi notre quotidien, laissant dans son sillage un vaste champ d'incertitudes. Le grand retour des manoeuvres géopolitiques tous continents confondus a engendré de nombreuses retombées géo-économiques (plus ou moins heureuses, mais plutôt moins que plus). Les rapports de force sont devenus la norme et l'aléa la constante.

L'idée reçue que dans notre vieux pays rien de grave ne peut arriver car les institutions nous protègent (des crises politiques) est désormais obsolète. Le maigre acquis de stabilité, laborieusement construit depuis plusieurs années, a volé en éclat à l'issue d'une « abracadabrantesque » dissolution de l'Assemblée Nationale en juin dernier. Il en ressort une année fractionnée en deux temps : l'avant ou tout semblait -à peu près- en marche, et l'après où tout s'est arrêté. Entre deux, une bulle olympique salvatrice pour toute une nation désorientée.

Les retombées financières et boursières sont explicites : alors que l'ensemble des bourses européennes se sont bien tenues sur la période, la Place parisienne a encaissé le coup pour terminer dernière de sa classe. Quant au marché américain, il est sous anabolisant technologique et les principaux acteurs de sa vie économique et politique sont résolument décomplexés.

Actualités et performance de LLM ACTIONS FRANCE en 2024 :

Inutile de cacher notre déception quant à la performance annuelle 2024 de LLM ACTIONS FRANCE. Terminer un exercice sur un résultat négatif n'est pas satisfaisant même si l'on peut toujours relativiser cette performance par un contexte peu porteur. Traditionnellement orienté vers les entreprises familiales, petites ou grandes, la SICAV a connu des fortunes diverses selon les secteurs et les thématiques. Petit retour sur les vents porteurs et adverses de l'année 2024 :

Rotation sectorielle et retour de manivelle

- i) *Contrairement aux années post-covid le secteur du luxe a enregistré un atterrissage plus ou moins violent selon les groupes et les marques. Le ralentissement de la demande aux Etats-Unis et l'absence de reprise en Chine expliquent en partie ces tendances. Le repli de -12% du cours du n°1 mondial du luxe LVMH a entraîné celui de son principal actionnaire CHRISTIAN DIOR dans les mêmes proportions. Quant à l'étoile HERMES, elle continue de briller de 1000 feux avec une nouvelle appréciation de son cours de bourse sur l'exercice. Dans ce contexte, nous avons pu alléger les ¾ de notre ligne de CHRISTIAN DIOR dans de bonnes conditions et avons cédé le solde de nos actions HERMES après un parcours boursier exceptionnel. Plus de peur que de mal pour le portefeuille.*
- ii) *Le secteur des biens de consommation discrétionnaire a connu l'une de ses plus mauvaises performances boursières de la décennie. L'OREAL enregistre une baisse marquée sur la période (-23%) pénalisée par un taux de croissance affaibli. Quant à REMY COINTREAU, victime collatérale de manœuvres protectionnistes entre la Chine et l'Europe, on peut facilement parler d'ivresse des profondeurs avec un cours de bourse divisé par 2 en 12 mois. Autant notre ligne de L'OREAL a pu être cédée dans des bonnes conditions, autant celle de REMY COINTREAU a pesé significativement sur la performance globale du portefeuille.*

Trajectoire opposée

- i) *Dans la famille DASSAULT, je demande l'avion ! Principal contributeur à la performance de l'exercice 2024, DASSAULT AVIATION (+12%) a poursuivi son envol boursier sans turbulences. Le groupe a enregistré de nombreux succès commerciaux (un carnet de commandes du Rafale plein pour les 10 prochaines années) et le lancement des nouveaux Falcon (6X et bientôt 10X) est prometteur. Le groupe bénéficie également de la très bonne santé de THALES dont il détient 26%. Enfin, sa confortable trésorerie lui apporte sécurité et généreux résultats financiers.*
- ii) *A l'inverse, le parcours boursier de DASSAULT SYSTEMES nous a fortement impacté sur la période avec un titre en repli de -24%. Le groupe a été lourdement sanctionné après avoir revu à la baisse ses projections d'activité pour l'exercice en cours. Le moindre écart par rapport aux prévisions ne pardonne pas.*

Petites et moyennes valeurs toujours à la peine ... et quelques bonnes surprises

- i) *Malgré un bon début d'année, le compartiment des PME cotées a souffert d'une désaffection accrue depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale. L'atonie du secteur du BTP/construction a pesé sur le négociant grenoblois de matériaux SAMSE (-24%). LECTRA (-15%) recule dans environnement plus compliqué pour ses principaux donneurs d'ordres (mode & luxe, automobile et ameublement). Enfin, PEUGEOT INVEST s'est vivement replié (-24%), dans la roue de son principal actif STELLANTIS dont le cours a été divisé par deux sur la période.*
- ii) *A l'inverse, soulignons les très beaux parcours de TF1 (+10%) et de GROUPE SFPI (+10%), ainsi que le retour en grâce de GUERBET (+46,5% entre le 1er janvier 2024 et notre prix de vente moyen). Notons ici que le groupe BOUYGUES s'est régulièrement renforcé dans le capital de TF1 au cours de l'année.*

Actualité soutenue sur le front des opérations capitalistiques

- i) *Les Offres Publiques. La première concerne ESKER, une pépite lyonnaise spécialisée dans la digitalisation des factures et des paiements. Des fonds d'investissements associés aux managers ont lancé une OPA valorisant la société à 1,6 milliard d'€. Principal contributeur à la performance du portefeuille, le titre affiche un gain de 64% sur l'année. La 2ème opération concerne la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE dont le principal actionnaire, le groupe hispanique COLONIAL souhaite sortir sa filiale française de la cote. Le titre*

progressé de 14% sur l'année ; les conditions définitives de l'offre ne sont pas encore connues à ce stade.

- ii) Les rachats d'actions. Mêmes acteurs que l'année dernière : en retrouve BOLLORE (annulation de 5% du capital puis de nouveaux rachats de titres en bourse en autocontrôle), DASSAULT AVIATION (annulation de 2,30% du capital suivie de nouveaux rachats de titres en autocontrôle) et SAINT-JEAN (annulation de 4,50% du capital suivie de nouveaux rachats de titres en autocontrôle).
- iii) Les scissions & divers. L'éclatement de VIVENDI en quatre entités la 16 décembre 2024 n'a, pour le moment, pas séduit les investisseurs avec un premier résultat plutôt négatif (baisse de la valorisation du groupe). Dans cette galaxie (BOLLORE/VIVENDI) en mouvement, notons la belle performance de LAGARDERE GROUPE (+14%) dont le capital est actuellement grignoté par VIVENDI mais détenu désormais majoritairement par LOUIS HACHETTE GROUPE.

Les principaux contributeurs à la performance réalisée en 2024 sont ainsi :

- ESKER : + 1,26%,
- DASSAULT AVIATION : + 0,61%,
- GUERBET : + 0,51%,
- TFI GROUPE : + 0,49%,
- LAGARDERE : + 0,32%.

A l'inverse, les principales contributions négatives ont été :

- DASSAULT SYSTEMES : - 1,47%,
- REMY-COINTREAU : - 1,21%,
- PEUGEOT INVEST : - 0,88%,
- SAMSE : - 0,84%,
- LECTRA : - 0,50%.

Parmi les principales satisfactions de cette année (performances supérieures à +10%), on relèvera :

- ESKER : + 63,50%,
- GUERBET : + 46,51% (entre le 1/1/2024 et notre prix de vente moyen),
- FONCIERE LYONNAISE : + 14,33%,
- LAGARDERE : + 13,98%,
- DASSAULT AVIATION : + 11,93%,

A l'inverse, le portefeuille a enregistré des contre-performances (performances inférieures à -20%) sur les titres suivants :

- REMY COINTREAU : - 47,48%,
- BOIRON : - 30,01%,
- PEUGEOT INVEST : - 26,58%,
- SAMSE : - 23,76%,

- DASSAULT SYSTEMES : - 23,76%,

Sauf mention contraire, les performances mentionnées ci-dessus correspondent aux performances du titre en bourse (dividendes inclus) sur la période et peuvent différer de leur contribution effective à la performance du compartiment en fonction des opérations du gérant.

Commentaires sur la gestion :

La stratégie de gestion du compartiment LLM ACTIONS FRANCE est décrite dans le DIC PRIPPS.

Au cours de la période écoulée, nous avons poursuivi notre travail de sélection et de concentration du portefeuille sur une trentaine de lignes.

i) Les sorties : nous avons cédé l'intégralité de notre participation dans le groupe ESKER, celui-ci faisant l'objet d'une Offre Publique d'Achat avec un seuil de caducité fixé par les initiateurs de l'offre à 60% du capital. Nous avons préféré prendre l'acquis plutôt que le risque de se retrouver avec un retour des titres (et du cours de bourse) en cas d'échec de l'offre. Nous avons également profité du retour à meilleure fortune de GUERBET pour céder le solde de notre ligne.

Nous avons pris l'intégralité de nos bénéficiaires sur HERMES INTERNATIONAL après un parcours boursier exceptionnel. Enfin, nous avons cédé toutes nos actions BURELLE (holding de OPMOBILITY anciennement PLASTIC OMNIUM), OENEO et AUBAY.

ii) Les entrées : nous comptons 4 nouvelles recrues avec GTT (leader mondial de la conception de cuves pour l'industrie du GNL), M6 (la petite chaîne...), RUBIS (distribution et production d'énergies) et PEUGEOT INVEST (holding diversifié de la famille PEUGEOT). Notons également le retour de QUADIENT (outils d'automatisation des flux de courriers/paiements) et d'EQUASENS (logiciels et applications dans l'univers de la pharmacie et de la santé) dans notre portefeuille. Ces nouvelles recrues totalisent 14,50% du portefeuille au 31 décembre 2024.

iii) Les renforcements : nous avons complété les lignes de certaines de nos convictions telles que ROBERTET, AUREA, BAIKOWSKI et REMY COINTREAU.

iv) Les allègements : nous avons allégé certaines de nos positions telles que CHRISTIAN DIOR, BIOMERIEUX, AIR LIQUIDE, EXEL INDUSTRIES, FONCIERE LYONNAISE, SFPI GROUP et NEURONES.

v) Des allers et retours ont été effectués sur BOIRON, BOLLORE, COMPAGNIE DE L'ODET, LAGARDERE GROUP, LECTRA, L'OREAL, NRJ GROUP, PERNOD RICARD, GERARD PERRIER, SAMSE, TFI GROUP et VIVENDI.

Rappelons ici que le portefeuille du compartiment LLM ACTIONS FRANCE est structuré en trois blocs stratégiques visant une création de valeur dans le temps.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet www.llm-associes.fr, rubrique stratégie d'investissement.

Que nous a appris 2024 ?

- La dimension « politique » a vu sa présence, son poids et son impact augmenter considérablement dans l'équation économique et financière. Elle est visible sur un plan national (taxations, contraintes réglementaires, injonctions sociétales) et international (barrières douanières, boycott à des fins géopolitiques). Cette composante accroît la volatilité des marchés actions.

- La place parisienne a particulièrement souffert de cet environnement en affichant une médiocre performance sur l'année dans le sillage d'une dissolution destructrice de confiance.

- Le compartiment des « petites & moyennes valeurs » s'est de nouveau distingué par une contreperformance notable. Il en ressort une décote historique (depuis 15 ans d'après Oddo-BHF) par rapport aux grandes capitalisations.

- Ce contexte de contreperformance et de valorisations basses a incité de nombreux acteurs (industriels, financiers, familles) à initier des opérations de retrait de cote avec des primes significatives (38% en moyenne d'après Oddo-BHF).

Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

- Bien que boudées pour des raisons de mode, de momentum voire de dépit, les actions françaises apparaissent à nos yeux toujours aussi attrayantes.

- Les entreprises s'adaptent sans relâche à cet environnement instable en innovant, en investissant et regardant l'avenir avec pragmatisme.

- Les niveaux de valorisation offerts actuellement constituent des opportunités d'investir à très bon prix dans des entreprises de qualité premium. Le compartiment des PME françaises cotées (CAC Small NR) se valorise à peine 10 fois les résultats estimés pour 2025 alors qu'il se valorise plus de 18 fois pour le MSCI Small Index (indice mondial des petites valeurs). Si l'on compare les « petites & moyennes valeurs » avec les grandes capitalisations françaises, l'écart de valorisation atteint les mêmes ordres de grandeur : 17,50 fois les bénéfices estimés 2025 pour les grandes valeurs vs 10 fois pour les petites valeurs (source : Oddo-BHF).

- Cet environnement favorise également les opérations capitalistiques de tout type (OPA, OPE, fusion, scission, OPR) avec des primes significatives à la clé pour l'actionnaire patient. Ces opérations répondent à des logiques

- o industrielles (regroupements),
- o réglementaires (poids et coûts liés à la cotation de plus en plus difficile à supporter),
- o patrimoniales (succession à mettre en place),
- o financières (Private Equity),
- o ou tout simplement par pur opportunisme compte tenu des niveaux de valorisation très faibles.

Une partie importante du portefeuille de LLM ACTIONS FRANCE est constitué de cibles de choix pour ces opérations structurantes.

- Nous regardons également au-delà de nos frontières (Union Européenne, Suisse) dans notre quête d'entreprises de qualité avec les mêmes filtres que ceux adoptés pour nos chères ETI françaises.

Nous poursuivons avec toujours le même enthousiasme notre quête de « belles histoires boursières ». Nous consacrons le temps nécessaire pour écouter, questionner nos interlocuteurs qu'ils soient chefs d'entreprise, prestataires de services, clients ou fournisseurs. Nous sommes résolument tournés vers l'entreprise.

Rappelons également que notre approche veille à mesurer au plus juste la composante « risque » de tous les dossiers d'investissements étudiés. Car si la rentabilité est le plus souvent espérée, le risque, lui, est certain.

Les risques dans l'équation ?

Le risque central de l'investisseur est de perdre tout ou partie de son capital. Les exemples historiques et récents rappellent constamment cette réalité.

Nous avons créé un outil interne (maison) dédié à la mesure des risques de chacune des sociétés de notre portefeuille au travers de 24 critères qualitatifs et quantitatifs. Il affine encore un peu plus la lecture du risque pour nos investissements.

Rappelons ici nos trois pré-déterminants dans la sélection de nos investissements dans les entreprises :

- Une structure financière saine ;
- Un alignement des intérêts (avec les dirigeants, les familles et les autres actionnaires) ;
- Une communication financière fiable.

En période de renchérissement du prix de l'argent (hausse des taux d'intérêts sur fond d'inflation mondiale), la structure financière des entreprises retrouve plus que jamais une importance centrale voire capitale (1er pilier de notre analyse).

Les 2/3 des entreprises de notre portefeuille n'ont aucune dette financière nette. Ces entreprises n'ont aucun sujet de refinancement dans leur agenda, ni de charges financières croissantes à supporter. Elles conservent par ailleurs toute la liberté d'initier les développements (investissements, acquisitions) qui leur apparaîtraient pertinents. Elles reçoivent également des intérêts financiers sur le placement de leur trésorerie.

Ce temps passé dans le monde réel nous permet également de porter un regard serein sur nos décisions d'investissement ou de désinvestissement en s'affranchissant du bruit ambiant et en faisant la part des choses entre la valeur boursière d'une société et son prix. Ce qui finalement permet de faire la part entre les rêves des uns et la réalité.

Au 31/12/2024, le compartiment LLM ACTIONS FRANCE est investi en actions à hauteur de 95,52% sur 34 lignes directes. La part des actifs éligibles au PEA (actions & OPCVM éligibles) est de 93,37% (minimum à 75% à respecter). Le compartiment est resté investi en permanence à plus de 90% en actions durant l'année 2024.

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille

OPC	Mouvements (en €)	
	Acquisitions	Cessions
LLM Actions France	610 931	3 013 025

Information sur les OPCVM détenus en portefeuille gérés par la société de gestion

En application de l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, les porteurs de parts sont informés que le portefeuille ne détient pas d'OPC gérés ou d'instruments financiers émis par la société de gestion.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir

Néant

Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité

Néant

Politique de sélection des intermédiaires (« best selection, best execution »)

PATRIVAL S.A. a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution (« best selection, best execution ») des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion, dans la rubrique Informations réglementaires : www.patrival.fr/informations-reglementaires

Néanmoins, dans le cas de TOP PICKING cette procédure ne s'applique pas étant donné l'unicité de l'investissement dans le fonds maître.

Politique d'engagement actionnarial

Conformément à notre Code de déontologie et aux dispositions prévues aux articles L. 533-22 et R. 533-16 et suivants du Code Monétaire et Financier, PATRIVAL a mis en place une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement. A ce titre, PATRIVAL émet un vote défavorable à chaque résolution contraire aux principes de gouvernement d'entreprise prévus dans sa politique.

La politique d'engagement actionnarial de PATRIVAL est accessible sur son site internet, dans la rubrique Informations réglementaires : www.patrical.fr/informations-reglementaires

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

Néanmoins, compte tenu du fait que le FCP TOP PICKING est un fonds nourricier, PATRIVAL n'a pas exercé ses droits de vote durant l'année.

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) et catégorie SFDR

Le FCP ne prend pas en compte les critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans sa politique d'investissement. Le FCP relève ainsi de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Disclosure »). En ce sens, le FCP ne vise pas la promotion de caractéristique environnementale et sociale ni l'investissement durable.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Taxinomie » ou « Taxonomie »).

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés en euro

- i. Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
 - o Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant
 - o Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant
- ii. Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés
Néant
- iii. Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie
Néant
- iv. Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace
Néant

Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) - « SFTR »

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumises au Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (dit « Règlement SFTR »).

Politique de rémunération

PATRIVAL dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive OPCVM ») et de l'article 321-125 du Règlement Général de l'AMF qui s'appliquent aux OPCVM. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion.

La politique de rémunération de PATRIVAL est adoptée par le Conseil d'administration de la société de gestion, son instance de surveillance, qui a également la charge de sa supervision et de sa correcte mise en œuvre. Annuellement, le Conseil d'administration réexamine les principes généraux de ladite politique. Toute modification importante de la politique fait l'objet d'une approbation préalable par le Conseil d'administration.

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM gérés. La société de gestion a par ailleurs mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir les conflits d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients de la société de gestion et les performances individuelles des collaborateurs, en ce compris le respect de la réglementation en matière de gestion des risques et de conformité.

DETAIL DE LA REMUNERATION VERSEE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie	Effectifs au 31/12/2024	Rémunérations fixes	Rémunérations variables
Preneurs de risque²			
Gérants, membres du Conseil d'administration et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	8	802 188 €	102 421 €
Personnes exerçant une fonction de contrôle et autres preneurs de risques	2	140 168 €	3 000 €
Non preneurs de risque			
Autres collaborateurs non preneurs de risques	8	351 446 €	31 361 €
TOTAL	18	1 293 801 €	136 782 €

Les rémunérations de la société de gestion pour la gestion du FCP comportent des frais de gestion fixes (1,35% TTC par an de l'actif net). Au titre de l'exercice clos au 31/12/2024, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

Les modalités de calcul de ces frais sont présentées dans le Prospectus.

Au cours du dernier exercice, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par PATRIVAL à l'ensemble de son personnel (18 personnes) s'est élevé à 1 430 584 euros bruts.

² Personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques de la société de gestion ou des OPCVM ou des FIA gérés.

Le montant total des rémunérations brutes versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- o Preneurs de risque : 1 047 777 euros
- o Non-preneurs de risque : 382 807 euros

Il est à souligner que les rémunérations des gérants de PATRIVAL ne sont pas basées sur les performances des fonds ; leur système de rémunération est fixe, aucun bonus, ni octroi de part de fonds relatif aux performances. Les éventuelles primes discrétionnaires versées à l'équipe de gestion ne prennent ainsi pas en compte la performance financière mais la fidélisation de la clientèle sur la durée et la progression globale des encours sous gestion.

Méthode de calcul du risque global

Le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Rappel des principaux risques

Le FCP n'offre pas de garantie ou de protection. Le profil de risque est identique à celui du fonds maitre, LLM ACTIONS FRANCE.

- **Risque de perte en capital :**

L'investisseur est averti que la performance du FCP peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le FCP ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

- **Risque actions :**

Le FCP est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du FCP.

- **Risque lié à la détention de petites valeurs :**

Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer de fortes variations de la valeur liquidative.

- **Risque de liquidité :**

Il présente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement. Un processus spécifique de suivi de la liquidité de chaque titre est mis en place à cet effet.

- **Risque lié à l'impact des techniques financières telles que les produits dérivés (Instruments Financiers à Terme) :**

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

- **Risque de taux :**

En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des instruments investie en taux fixe peut baisser et pourra faire baisser la valeur liquidative.

- **Risque de crédit :**

En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de

la valeur liquidative. Les titres « spéculatifs » ayant une notation inférieure à Investment grade selon l'analyse de la société de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance et peuvent varier plus fortement.

- **Risque de change :**

Ce risque est lié aux portefeuilles investis totalement ou partiellement en titres libellés en devises, et réside dans la variation du prix des devises par rapport à la devise de référence du compartiment. Ainsi, un titre, dont la valorisation dans sa devise ne changerait pas, est néanmoins affecté par les variations de cette devise face à l'Euro et peut, par conséquent, faire varier à la baisse la valeur liquidative du Fonds.

Gestion des risques liés aux activités

Conformément aux dispositions de l'Article 9 de la directive 2011/61/UE sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (dite « directive AIFM ») et aux articles 12 à 15 du Règlement délégué (UE) n°231/2013 du 19 décembre 2012 (dit « règlement délégué AIFM »), pour couvrir ces risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels elle est exposée dans le cadre de ses activités, PATRIVAL dispose de fonds propres ad hoc pour couvrir les risques éventuels en matière de responsabilité civile.

INFORMATIONS RELATIVES AUX FRAIS (SCHEMA MAITRE-NOURRICIER)

Dernière information disponible relative aux frais directs et indirects du fonds nourricier

- o Frais directs du FCP (au 31/12/2024, base actif net) : 1,35%*
- o Frais indirects du FCP (au 31/12/2024) : 0,65%**

* Ces frais correspondent aux frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation du FCP ainsi qu'à la commission de surperformance éventuellement perçue.

** Ces frais correspondent aux frais supportés par le FCP en investissant dans le fonds maître, (actions « SI » du compartiment « LLM ACTIONS FRANCE » de la SICAV « LLM »).

Rappel des frais totaux du fonds nourricier et du fonds maître

Libellé	Taux 31/12/2024
Fonds nourricier : TOP PICKING - FR0007050679	
Commission de souscription (taux maximum)	2,00%
Commission de rachat (taux maximum)	1,00%
Frais de gestion financière	1,35%
Frais indirects	0,65%
Commission de mouvement	Néant
Commission de surperformance	0%
Fonds maître : LLM ACTIONS FRANCE - FR0013345386	
Commission de souscription (taux maximum)	0%
Commission de rachat (taux maximum)	0%
Frais de gestion financière	0,65%
Frais indirects	N/A
Commission de mouvement	0%
Commission de surperformance	0%

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les derniers documents réglementaires, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés, le Règlement, le dernier Rapport Annuel, le dernier Rapport périodique ainsi que la dernière Valeur Liquidative et les données relatives aux performances passées depuis la création du fonds, sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : PATRIVAL S.A., Parc des Trois Chênes, 29 bis

Avenue de la Marne, 59290 Wasquehal, par mail à l'adresse suivante :
serviceclients@patrival.fr ou sur le site internet de la société de gestion : www.patrival.fr

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Information pour les « US Persons » : Ce fonds n'a pas été enregistré en vertu de la loi US Securities Act de 1933. En conséquence, il ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, ce fonds ne peut non plus être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux « U.S. Persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « U.S. Persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

**CERTIFICATION DONNEE PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE**



TOP PICKING

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024**

TOP PICKING
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
NOURRICIER
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
PATRIVAL SA
Parc des Trois Chênes
29 bis, avenue de la Marne
59290 WASQUEHAL

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier TOP PICKING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



TOP PICKING

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



TOP PICKING

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	0,00
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations convertibles en actions (B)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Titres de créances (D)	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissement (E)	19 329 876,60
OPCVM	19 329 876,60
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00
Dépôts (F)	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00
Titres financiers empruntés	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00
Autres opérations temporaires	0,00
Prêts (I) (*)	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	19 329 876,60
Créances et comptes d'ajustement actifs	0,00
Comptes financiers	145 849,54
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	145 849,54
Total de l'actif I+II	19 475 726,14

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	20 601 355,42
Report à nouveau sur revenu net	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00
Résultat net de l'exercice	-1 195 057,92
Capitaux propres I	19 406 297,50
Passifs de financement II (*)	0,00
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	19 406 297,50
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00
Emprunts (C) (*)	0,00
Autres passifs éligibles (D)	0,00
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	0,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	69 428,64
Concours bancaires	0,00
Sous-total autres passifs IV	69 428,64
Total Passifs : I+II+III+IV	19 475 726,14

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	0,00
Produits sur obligations	0,00
Produits sur titres de créances	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Autres produits financiers	1 295,69
Sous-total produits sur opérations financières	1 295,69
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00
Charges sur emprunts	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00
Autres charges financières	-85,27
Sous-total charges sur opérations financières	-85,27
Total revenus financiers nets (A)	1 210,42
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00
Autres produits	0,00
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-296 861,63
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00
Impôts et taxes	0,00
Autres charges	0,00
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-296 861,63
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-295 651,21
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	20 535,18
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-275 116,03
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	850 917,35
Frais de transactions externes et frais de cession	0,00
Frais de recherche	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	850 917,35
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-37 892,65
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	813 024,70

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 875 055,15
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-1 875 055,15
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	142 088,56
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-1 732 966,59
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	0,00
Impôt sur le résultat V (*)	0,00
Résultat net I + II + III + IV + V	-1 195 057,92

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a.Stratégie et profil de gestion

TOP PICKING est un fonds nourricier de LLM ACTIONS France (fonds maître).

L'objectif de gestion de TOP PICKING est identique à celui de son fonds maître, à savoir atteindre une performance supérieure à celle du marché des actions françaises sur 5 ans en investissant sur toutes tailles de capitalisation. Il convient toutefois de noter que la performance du fonds sera inférieure à celle de son maître en raison notamment de ses propres frais.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b.Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net en EUR	21 527 526,81	24 675 146,44	21 192 002,60	22 761 402,01	19 406 297,50
Nombre de titres	11 612	10 377	9 508	9 431	8 536
Valeur liquidative unitaire	1 853,90	2 377,86	2 228,86	2 413,46	2 273,46
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-29,03	68,16	100,18	17,21	95,24
Capitalisation unitaire sur revenu	-21,48	-66,66	-29,92	-31,26	-32,23

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus (antérieurement la comptabilisation était réalisée en incluant ces frais au prix d'achat ou de vente des titres. Cette option est dorénavant interdite par le Règlement ANC 2020-07).

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007050679 - Part TOP PICKING : Taux de frais maximum de 1,35% TTC

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante : 10% TTC de la performance du FCP au-delà du seuil de 10%. En cas de sous performance, une reprise de provision sera effectuée à hauteur des dotations.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter:

-des commissions de sur-performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP

-des commissions de mouvement facturées au FCP

Modalité de calcul de la commission de sur-performance:

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes:

- 10% de la performance au-delà de 10 % net de frais de gestion.
- Cette commission est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celui d'un fonds fictif de référence réalisant la performance de son objectif de gestion (10%) et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le fonds réel (« Indice de Référence »)

La provision de frais de gestion variables correspond à 10% de la différence positive entre l'actif du fonds réel net de frais de gestion et celui du fonds fictif de référence réalisant une performance annualisée de 10%, appréciée sur la durée de l'exercice comptable. Cette différence fait l'objet d'une provision, ajustée à chaque établissement de la VL. Cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

- La date de cristallisation est établie au 31 décembre de chaque année, ce qui correspond à la clôture de l'exercice du fonds. Compte tenu de la date d'entrée en application des orientations ESMA34-39-992 relatives aux commissions de surperformance, la première date de cristallisation potentielle est fixée au 31 décembre 2022.
- Les commissions de performance éventuelles ne seront définitivement perçues qu'à la date de cristallisation, uniquement si durant l'exercice comptable, la performance du fonds concerné est strictement supérieure à l'Indice de Référence.
- La date de cristallisation peut être modifiée en cas de fusion ou de liquidation du fonds.
- Si, sur l'exercice, cette performance est inférieure à l'évolution de l'indice de référence applicable, la commission de performance sera nulle.
- Le prélèvement des frais de gestion variables par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de janvier de chaque année.

La commission de surperformance se calcule comme suit :

- Dans les points suivants, l'écart de performance s'entend comme étant la différence entre la performance réalisée par le fonds et la performance réalisée par l'Indice de Référence.
- En cas d'écart de performance positif durant l'exercice comptable, alors l'écart de performance constaté donne lieu à commission de surperformance de 10%.
- Si l'écart de performance durant l'exercice comptable est nul, alors aucune commission de performance ne sera due.
- En cas d'écart de performance négatif durant l'exercice, l'intégralité de l'écart de performance est reportée et impacte l'écart de performance de l'exercice comptable suivant comme un « report ».
- À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'Indice de Référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à 5 ans.
- Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. Les sous-performances non-compensées antérieures à 5 ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part TOP PICKING	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	22 761 402,01
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	987 404,52
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-3 022 720,02
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-295 651,21
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	850 917,35
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 875 055,15
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00
Autres éléments	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	19 406 297,50

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	403	987 404,52
Parts rachetées durant l'exercice	-1 298	-3 022 720,02
Solde net des souscriptions/rachats	-895	-2 035 315,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 536	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
TOP PICKING FR0007050679	Capitalisation	Capitalisation	EUR	19 406 297,50	8 536	2 273,46

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	0,00					

C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	145,85	0,00	0,00	0,00	145,85
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	145,85

C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
	Actif						
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	145,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	145,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination de l'OPC	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation de l'OPC	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013345386	LLM Actions France SI	LLM ACTIONS FRANCE	Fonds / Actions	France	EUR	19 329 876,60
Total						19 329 876,60

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
Total des créances		0,00
Dettes		
	Frais de gestion fixe	69 428,64
Total des dettes		69 428,64
Total des créances et des dettes		-69 428,64

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	296 861,63
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-275 116,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00
Revenus de l'exercice à affecter	-275 116,03
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-275 116,03

Part TOP PICKING

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	-275 116,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-275 116,03
Report à nouveau	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-275 116,03
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00
Capitalisation	-275 116,03
Total	-275 116,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00

D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	813 024,70
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	813 024,70
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	813 024,70

Part TOP PICKING

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	813 024,70
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	813 024,70
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	813 024,70
Affectation :	
Distribution	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00
Capitalisation	813 024,70
Total	813 024,70
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre de parts	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TITRES D'OPC			19 329 876,60	99,61
OPCVM			19 329 876,60	99,61
Gestion collective			19 329 876,60	99,61
LLM Actions France SI	EUR	6 774,165	19 329 876,60	99,61
Total			19 329 876,60	99,61

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	19 329 876,60
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	145 849,54
Autres passifs (-)	-69 428,64
Passifs de financement (-)	0,00
Total = actif net	19 406 297,50

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part TOP PICKING	EUR	8 536	2 273,46

TOP PICKING

COMPTES ANNUELS
29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
INSTRUMENTS FINANCIERS	22 756 108,43	21 176 401,07
OPC MAÎTRE	22 756 108,43	21 176 401,07
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	78 251,81	83 209,93
Liquidités	78 251,81	83 209,93
TOTAL DE L'ACTIF	22 834 360,24	21 259 611,00

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	22 893 885,55	20 523 911,30
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	162 352,73	952 598,40
Résultat de l'exercice (a,b)	-294 836,27	-284 507,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	22 761 402,01	21 192 002,60
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	72 958,23	67 608,40
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	72 958,23	67 608,40
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	22 834 360,24	21 259 611,00

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	2 054,50	77,37
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 054,50	77,37
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	797,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	0,00	797,97
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 054,50	-720,60
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	299 268,38	291 063,34
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-297 213,88	-291 783,94
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 377,61	7 276,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-294 836,27	-284 507,10

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007050679 - Part TOP PICKING : Taux de frais maximum de 1,35% TTC

Les frais de gestion variables sont calculés selon la méthode suivante : 10% TTC de la performance du FCP au-delà du seuil de 10%. En cas de sous performance, une reprise de provision sera effectuée à hauteur des dotations.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter:

-des commissions de sur-performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP

-des commissions de mouvement facturées au FCP

Modalité de calcul de la commission de sur-performance:

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes:

- 10% de la performance au-delà de 10 % net de frais de gestion.
- Cette commission est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celui d'un fonds fictif de référence réalisant la performance de son objectif de gestion (10%) et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le fonds réel (« Indice de Référence »)

La provision de frais de gestion variables correspond à 10% de la différence positive entre l'actif du fonds réel net de frais de gestion et celui du fonds fictif de référence réalisant une performance annualisée de 10%, appréciée sur la durée de l'exercice comptable. Cette différence fait l'objet d'une provision, ajustée à chaque établissement de la VL. Cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

- La date de cristallisation est établie au 31 décembre de chaque année, ce qui correspond à la clôture de l'exercice du fonds. Compte tenu de la date d'entrée en application des orientations ESMA34-39-992 relatives aux commissions de surperformance, la première date de cristallisation potentielle est fixée au 31 décembre 2022.

- Les commissions de performance éventuelles ne seront définitivement perçues qu'à la date de cristallisation, uniquement si durant l'exercice comptable, la performance du fonds concerné est strictement supérieure à l'Indice de Référence.

- La date de cristallisation peut être modifiée en cas de fusion ou de liquidation du fonds.

- Si, sur l'exercice, cette performance est inférieure à l'évolution de l'indice de référence applicable, la commission de performance sera nulle.

- Le prélèvement des frais de gestion variables par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de janvier de chaque année.

La commission de surperformance se calcule comme suit :

- Dans les points suivants, l'écart de performance s'entend comme étant la différence entre la performance réalisée par le fonds et la performance réalisée par l'Indice de Référence.

- En cas d'écart de performance positif durant l'exercice comptable, alors l'écart de performance constaté donne lieu à commission de surperformance de 10%.
- Si l'écart de performance durant l'exercice comptable est nul, alors aucune commission de performance ne sera due.
- En cas d'écart de performance négatif durant l'exercice, l'intégralité de l'écart de performance est reportée et impacte l'écart de performance de l'exercice comptable suivant comme un « report ».
- À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2022, toute sous-performance du fonds par rapport à l'Indice de Référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à 5 ans.
- Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. Les sous-performances non-compensées antérieures à 5 ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts TOP PICKING	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	21 192 002,60	24 675 146,44
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	415 848,57	1 027 022,52
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-593 727,41	-3 004 616,63
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	163 393,48	990 455,06
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	0,00	0,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1 881 098,65	-2 204 220,85
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 074 735,60	5 193 636,95
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-5 193 636,95	-7 397 857,80
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-297 213,88	-291 783,94
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	22 761 402,01	21 192 002,60

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	72 958,23
TOTAL DES DETTES		72 958,23
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-72 958,23

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	178	415 848,57
Parts rachetées durant l'exercice	-255	-593 727,41
Solde net des souscriptions/rachats	-77	-177 878,84
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 431	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	299 268,38
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-294 836,27	-284 507,10
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-294 836,27	-284 507,10

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-294 836,27	-284 507,10
Total	-294 836,27	-284 507,10

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	162 352,73	952 598,40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	162 352,73	952 598,40

	29/12/2023	30/12/2022
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	162 352,73	952 598,40
Total	162 352,73	952 598,40

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net en EUR	24 057 167,57	21 527 526,81	24 675 146,44	21 192 002,60	22 761 402,01
Nombre de titres	13 487	11 612	10 377	9 508	9 431
Valeur liquidative unitaire	1 783,73	1 853,90	2 377,86	2 228,86	2 413,46
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,91	-29,03	68,16	100,18	17,21
Capitalisation unitaire sur résultat	-28,40	-21,48	-66,66	-29,92	-31,26

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LLM ACTIONS FRANCE ACTION SI	EUR	7 612,75	22 756 108,43	99,98
TOTAL FRANCE			22 756 108,43	99,98
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			22 756 108,43	99,98
TOTAL Organismes de placement collectif			22 756 108,43	99,98
Dettes			-72 958,23	-0,32
Comptes financiers			78 251,81	0,34
Actif net			22 761 402,01	100,00

Parts TOP PICKING	EUR	9 431	2 413,46	
--------------------------	------------	--------------	-----------------	--

**RAPPORT ANNUEL DU FONDS MAITRE
LLM ACTIONS FRANCE (FR0013345386)**

Villa Offices
913, avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES

A Bondues, le 31 janvier 2025

RAPPORT DE GESTION DU COMPARTIMENT LLM ACTIONS FRANCE
Année 2024
(Du 01/01/2024 au 31/12/2024)

Il est rappelé que **LLM ACTIONS FRANCE** est un compartiment de la SICAV LLM (RCS LILLE METROPOLE 843 904 707).

Au 31/12/2024, l'actif total du compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** s'élevait à 28 674 765,62 € soit une valeur de **131,29 €** pour chacune des 40 946,647 actions R et une valeur de **2 853,47 €** pour chacune des 8 165,006 actions SI.

Sur l'année 2024 (du 01/01/2024 au 31/12/2024), le compartiment affiche une performance de **-5,78%** pour les actions R et de **-4,54%** pour les actions SI. Sur cette même période, les indices boursiers (dividendes nets réinvestis) ont évolué dans les proportions suivantes : le CAC 40 NR enregistre une hausse de +0,17%, le CAC All Tradable NR baisse de -0,16%, le CAC Mid & Small 190 NR baisse de -3,59% et le CAC Small 90 NR baisse de -6,68%.

Il est rappelé qu'aucun indice existant ne reflète l'objectif de gestion du compartiment. Toute comparaison à un éventuel indicateur de référence ne pourrait qu'induire une mauvaise compréhension de la part de l'investisseur. Le compartiment est géré activement. Il est classé « Actions Françaises ».

Marche avant puis marche arrière

« Rien n'est moins sûr que l'incertain » disait Pierre DAC ; pourtant force est de constater que la succession de chocs, catastrophes, révolutions et conflits a envahi notre quotidien, laissant dans son sillage un vaste champ d'incertitudes. Le grand retour des manœuvres géopolitiques tous continents confondus a engendré de nombreuses retombées géo-économiques (plus ou moins heureuses, mais plutôt moins que plus). Les rapports de force sont devenus la norme et l'aléa la constante.

L'idée reçue que dans notre vieux pays rien de grave ne peut arriver car les institutions nous protègent (des crises politiques) est désormais obsolète. Le maigre acquis de stabilité, laborieusement construit depuis plusieurs années, a volé en éclat à l'issue d'une « *abracadabrantique* » dissolution de l'Assemblée Nationale en juin dernier. Il en ressort une année fractionnée en deux temps : l'avant où tout semblait -à peu près- en marche, et l'après où tout s'est arrêté. Entre deux, une bulle olympique salvatrice pour toute une nation désorientée.

Les retombées financières et boursières sont explicites : alors que l'ensemble des bourses européennes se sont bien tenues sur la période, la Place parisienne a encaissé le coup pour terminer dernière de sa classe. Quant au marché américain, il est sous anabolisant technologique et les principaux acteurs de sa vie économique et politique sont résolument décomplexés.

Actualités et performance de LLM ACTIONS FRANCE en 2024 :

Inutile de cacher notre déception quant à la performance annuelle 2024 de **LLM ACTIONS FRANCE**. Terminer un exercice sur un résultat négatif n'est pas satisfaisant même si l'on peut toujours relativiser cette performance par un contexte peu porteur. Traditionnellement orienté vers les entreprises familiales, petites ou grandes, la SICAV a connu des fortunes diverses selon les secteurs et les thématiques. Petit retour sur les vents porteurs et adverses de l'année 2024 :

Rotation sectorielle et retour de manivelle

- i) Contrairement aux années post-covid le secteur du luxe a enregistré un atterrissage plus ou moins violent selon les groupes et les marques. Le ralentissement de la demande aux Etats-Unis et l'absence de reprise en Chine expliquent en partie ces tendances. Le repli de -12% du cours du n°1 mondial du luxe LVMH a entraîné celui de son principal actionnaire CHRISTIAN DIOR dans les mêmes proportions. Quant à l'étoile HERMES, elle continue de briller de 1 000 feux avec une nouvelle appréciation de son cours de bourse sur l'exercice. Dans ce contexte, nous avons pu alléger les ¾ de notre ligne de CHRISTIAN DIOR dans de bonnes conditions et avons cédé le solde de nos actions HERMES après un parcours boursier exceptionnel. Plus de peur que de mal pour le portefeuille.
- ii) Le secteur des biens de consommation discrétionnaire a connu l'une de ses plus mauvaises performances boursières de la décennie. L'OREAL enregistre une baisse marquée sur la période (-23%) pénalisée par un taux de croissance affaibli. Quant à REMY COINTREAU, victime collatérale de manœuvres protectionnistes entre la Chine et l'Europe, on peut facilement parler d'ivresse des profondeurs avec un cours de bourse divisé par 2 en 12 mois. Autant notre ligne de L'OREAL a pu être cédée dans des bonnes conditions, autant celle de REMY COINTREAU a pesé significativement sur la performance globale du portefeuille.

Trajectoire opposée

- i) Dans la famille DASSAULT, je demande l'avion ! Principal contributeur à la performance de l'exercice 2024, DASSAULT AVIATION (+12%) a poursuivi son envol boursier sans turbulences. Le groupe a enregistré de nombreux succès commerciaux (un carnet de commandes du Rafale plein pour les 10 prochaines années) et le lancement des nouveaux Falcon (6X et bientôt 10X) est prometteur. Le groupe bénéficie également de la très bonne santé de THALES dont il détient 26%. Enfin, sa confortable trésorerie lui apporte sécurité et généreux résultats financiers.

- ii) A l'inverse, le parcours boursier de DASSAULT SYSTEMES nous a fortement impacté sur la période avec un titre en repli de -24%. Le groupe a été lourdement sanctionné après avoir revu à la baisse ses projections d'activité pour l'exercice en cours. Le moindre écart par rapport aux prévisions ne pardonne pas.

Petites et moyennes valeurs toujours à la peine ... et quelques bonnes surprises

- i) Malgré un bon début d'année, le compartiment des PME cotées a souffert d'une désaffection accrue depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale. L'atonie du secteur du BTP/construction a pesé sur le négociant grenoblois de matériaux SAMSE (-24%). LECTRA (-15%) recule dans environnement plus compliqué pour ses principaux donneurs d'ordres (mode & luxe, automobile et ameublement). Enfin, PEUGEOT INVEST s'est vivement replié (-24%), dans la roue de son principal actif STELLANTIS dont le cours a été divisé par deux sur la période.
- ii) A l'inverse, soulignons les très beaux parcours de TF1 (+10%) et de GROUPE SFPI (+10%), ainsi que le retour en grâce de GUERBET (+46,5% entre le 1^{er} janvier 2024 et notre prix de vente moyen). Notons ici que le groupe BOUYGUES s'est régulièrement renforcé dans le capital de TF1 au cours de l'année.

Actualité soutenue sur le front des opérations capitalistiques

- i) *Les Offres Publiques.* La première concerne ESKER, une pépite lyonnaise spécialisée dans la digitalisation des factures et des paiements. Des fonds d'investissements associés aux managers ont lancé une OPA valorisant la société à 1,6 milliard d'€. Principal contributeur à la performance du portefeuille, le titre affiche un gain de 64% sur l'année. La 2^{ème} opération concerne la SOCIETE FONCIERE LYONNAISE dont le principal actionnaire, le groupe hispanique COLONIAL souhaite sortir sa filiale française de la cote. Le titre progresse de 14% sur l'année ; les conditions définitives de l'offre ne sont pas encore connues à ce stade.
- ii) *Les rachats d'actions.* Mêmes acteurs que l'année dernière : en retrouve BOLLORE (annulation de 5% du capital puis de nouveaux rachats de titres en bourse en autocontrôle), DASSAULT AVIATION (annulation de 2,30% du capital suivie de nouveaux rachats de titres en autocontrôle) et SAINT-JEAN (annulation de 4,50% du capital suivie de nouveaux rachats de titres en autocontrôle).
- iii) *Les scissions & divers.* L'éclatement de VIVENDI en quatre entités la 16 décembre 2024 n'a, pour le moment, pas séduit les investisseurs avec un premier résultat plutôt négatif (baisse de la valorisation du groupe). Dans cette galaxie (BOLLORE/VIVENDI) en mouvement, notons la belle performance de LAGARDERE GROUPE (+14%) dont le capital est actuellement grignoté par VIVENDI mais détenu désormais majoritairement par LOUIS HACHETTE GROUPE.

Les principaux contributeurs à la performance réalisée en 2024 sont ainsi :

- ESKER :	+ 1,26%,
- DASSAULT AVIATION :	+ 0,61%,
- GUERBET :	+ 0,51%,
- TF1 GROUPE :	+ 0,49%,
- LAGARDERE :	+ 0,32%.

A l'inverse, les principales contributions négatives ont été :

- DASSAULT SYSTEMES :	- 1,47%,
- REMY-COINTREAU :	- 1,21%,
- PEUGEOT INVEST :	- 0,88%,
- SAMSE :	- 0,84%,
- LECTRA :	- 0,50%.

Parmi les principales satisfactions de cette année (performances supérieures à +10%), on relèvera :

- ESKER :	+ 63,50%,
- GUERBET :	+ 46,51% (entre le 1/1/2024 et notre prix de vente moyen),
- FONCIERE LYONNAISE :	+ 14,33%,
- LAGARDERE :	+ 13,98%,
- DASSAULT AVIATION :	+ 11,93%,

A l'inverse, le portefeuille a enregistré des contre-performances (performances inférieures à -20%) sur les titres suivants :

- REMY COINTREAU :	- 47,48%,
- BOIRON :	- 30,01%,
- PEUGEOT INVEST :	- 26,58%,
- SAMSE :	- 23,76%,
- DASSAULT SYSTEMES :	- 23,76%,

Sauf mention contraire, les performances mentionnées ci-dessus correspondent aux performances du titre en bourse (dividendes inclus) sur la période et peuvent différer de leur contribution effective à la performance du compartiment en fonction des opérations du gérant.

Commentaires sur la gestion :

La stratégie de gestion du compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** est décrite dans le DIC PRIPPS.

Au cours de la période écoulée, nous avons poursuivi notre travail de sélection et de concentration du portefeuille sur une trentaine de lignes.

- i) Les sorties : nous avons cédé l'intégralité de notre participation dans le groupe ESKER, celui-ci faisant l'objet d'une Offre Publique d'Achat avec un seuil de caducité fixé par les initiateurs de l'offre à 60% du capital. Nous avons préféré prendre l'acquis plutôt que le risque de se retrouver avec un retour des titres (et du cours de bourse) en cas d'échec de l'offre. Nous avons également profité du retour à meilleure fortune de GUERBET pour céder le solde de notre ligne.

Nous avons pris l'intégralité de nos bénéfices sur HERMES INTERNATIONAL après un parcours boursier exceptionnel. Enfin, nous avons cédé toutes nos actions BURELLE (holding de OPMOBILITY anciennement PLASTIC OMNIUM), OENEO et AUBAY.

- ii) Les entrées : nous comptons 4 nouvelles recrues avec GTT (leader mondial de la conception de cuves pour l'industrie du GNL), M6 (la petite chaîne...), RUBIS (distribution et production d'énergies) et PEUGEOT INVEST (holding diversifié de la famille PEUGEOT). Notons également le retour de QUADIENT (outils d'automatisation des flux de courriers/paiements) et d'EQUASENS (logiciels et applications dans l'univers de la pharmacie et de la santé) dans notre portefeuille. Ces nouvelles recrues totalisent 14,50% du portefeuille au 31 décembre 2024.

NEURONES	6,44%
BIOMERIEUX	6,32%
GERARD PERRIER INDUSTRIES	6,26%
DASSAULT AVIATION	6,12%
TF1 GROUPE	5,36%
DASSAULT SYSTEMES	5,26%
BOLLORE	4,76%
AIR LIQUIDE	4,05%
NRJ GROUP	3,27%
SAMSE	3,21%

Nos 10 premières lignes au 31 décembre 2024

- iii) Les renforcements : nous avons complété les lignes de certaines de nos convictions telles que ROBERTET, AUREA, BAIKOWSKI et REMY COINTREAU.
- iv) Les allègements : nous avons allégé certaines de nos positions telles que CHRISTIAN DIOR, BIOMERIEUX, AIR LIQUIDE, EXEL INDUSTRIES, FONCIERE LYONNAISE, SFPI GROUP et NEURONES.
- v) Des allers et retours ont été effectués sur BOIRON, BOLLORE, COMPAGNIE DE L'ODET, LAGARDERE GROUP, LECTRA, L'OREAL, NRJ GROUP, PERNOD RICARD, GERARD PERRIER, SAMSE, TF1 GROUP et VIVENDI.

Rappelons ici que le portefeuille du compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** est structuré en trois blocs stratégiques visant une création de valeur dans le temps.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet www.llm-associes.fr, rubrique stratégie d'investissement.

PILIER NATIONAUX	37,27%	Répartition par bloc au 31 décembre 2024
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES	48,34%	
SITUATIONS SPECIALES - CAPITAL DEVELOPPEMENT COTE	9,91%	
TRESORERIE	4,48%	

Que nous a appris 2024 ?

- La dimension « *politique* » a vu sa présence, son poids et son impact augmenter considérablement dans l'équation économique et financière. Elle est visible sur un plan national (taxations, contraintes réglementaires, injonctions sociétales) et international (barrières douanières, boycott à des fins géopolitiques). Cette composante accroît la volatilité des marchés actions.
- La place parisienne a particulièrement souffert de cet environnement en affichant une médiocre performance sur l'année dans le sillage d'une dissolution destructrice de confiance.
- Le compartiment des « petites & moyennes valeurs » s'est de nouveau distingué par une contreperformance notable. Il en ressort une décote historique (depuis 15 ans d'après Oddo-BHF) par rapport aux grandes capitalisations.
- Ce contexte de contreperformance et de valorisations basses a incité de nombreux acteurs (industriels, financiers, familles) à initier des opérations de retrait de cote avec des primes significatives (38% en moyenne d'après Oddo-BHF).

Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ?

- Bien que boudées pour des raisons de mode, de momentum voire de dépit, les actions françaises apparaissent à nos yeux toujours aussi attrayantes.
- Les entreprises s'adaptent sans relâche à cet environnement instable en innovant, en investissant et regardant l'avenir avec pragmatisme.
- Les niveaux de valorisation offerts actuellement constituent des opportunités d'investir à très bon prix dans des entreprises de qualité premium. Le compartiment des PME françaises cotées (CAC Small NR) se valorise à peine 10 fois les résultats estimés pour 2025 alors qu'il se valorise plus de 18 fois pour le MSCI Small Index (indice mondial des petites valeurs). Si l'on compare les « petites & moyennes valeurs » avec les grandes capitalisations françaises, l'écart de valorisation atteint les mêmes ordres de grandeur : 17,50 fois les bénéfices estimés 2025 pour les grandes valeurs vs 10 fois pour les petites valeurs (source : Oddo-BHF).



- Cet environnement favorise également les opérations capitalistiques de tout type (OPA, OPE, fusion, scission, OPR) avec des primes significatives à la clé pour l'actionnaire patient. Ces opérations répondent à des logiques
 - o industrielles (regroupements),
 - o réglementaires (poids et coûts liés à la cotation de plus en plus difficile à supporter),
 - o patrimoniales (succession à mettre en place),
 - o financières (Private Equity),
 - o ou tout simplement par pur opportunisme compte tenu des niveaux de valorisation très faibles.

Une partie importante du portefeuille de **LLM ACTIONS FRANCE** est constitué de cibles de choix pour ces opérations structurantes.

- Nous regardons également au-delà de nos frontières (Union Européenne, Suisse) dans notre quête d'entreprises de qualité avec les mêmes filtres que ceux adoptés pour nos chères ETI françaises.

Nous poursuivons avec toujours le même enthousiasme notre quête de « *belles histoires boursières* ». Nous consacrons le temps nécessaire pour écouter, questionner nos interlocuteurs qu'ils soient chefs d'entreprise, prestataires de services, clients ou fournisseurs. Nous sommes résolument tournés vers l'entreprise.

Rappelons également que notre approche veille à mesurer au plus juste la composante « *risque* » de tous les dossiers d'investissements étudiés. Car si la rentabilité est le plus souvent espérée, le risque, lui, est certain.

Les risques dans l'équation ?

Le risque central de l'investisseur est de perdre tout ou partie de son capital. Les exemples historiques et récents rappellent constamment cette réalité.

Nous avons créé un outil interne (maison) dédié à la mesure des risques de chacune des sociétés de notre portefeuille au travers de 24 critères qualitatifs et quantitatifs. Il affine encore un peu plus la lecture du risque pour nos investissements.

Rappelons ici nos trois pré-déterminants dans la sélection de nos investissements dans les entreprises :

- Une structure financière saine ;
- Un alignement des intérêts (avec les dirigeants, les familles et les autres actionnaires) ;
- Une communication financière fiable.

En période de renchérissement du prix de l'argent (hausse des taux d'intérêts sur fond d'inflation mondiale), la structure financière des entreprises retrouve plus que jamais une importance centrale voire capitale (1^{er} pilier de notre analyse).

Les 2/3 des entreprises de notre portefeuille n'ont aucune dette financière nette. Ces entreprises n'ont aucun sujet de refinancement dans leur agenda, ni de charges financières croissantes à supporter. Elles conservent par ailleurs toute la liberté d'initier les développements (investissements, acquisitions) qui leur apparaîtraient pertinents. Elles reçoivent également des intérêts financiers sur le placement de leur trésorerie.



LLM & Associés

Maison d'investisseurs

Ce temps passé dans le monde réel nous permet également de porter un regard serein sur nos décisions d'investissement ou de désinvestissement en s'affranchissant du bruit ambiant et en faisant la part des choses entre la valeur boursière d'une société et son prix. Ce qui finalement permet de faire la part entre les rêves des uns et la réalité.

Au 31/12/2024, le compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** est investi en actions à hauteur de 95,52% sur 34 lignes directes. La part des actifs éligibles au PEA (actions & OPCVM éligibles) est de 93,37% (minimum à 75% à respecter). Le compartiment est resté investi en permanence à plus de 90% en actions durant l'année 2024.

Méthode de calcul du risque global :

Le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

Politique de couverture mise en œuvre durant l'exercice :

En 2024, le compartiment n'a pas fait l'objet d'une politique de couverture incluant l'utilisation de produits dérivés.

Politique d'exercice des droits de vote :

Conformément aux exigences de l'article L533-22 du Code monétaire et financier, le compartiment **LLM ACTIONS FRANCE** applique la politique d'engagement actionnarial de la société de gestion LLM & ASSOCIES (disponible sur www.llm-associes.fr).

Le compartiment a voté (en présentiel, par procuration ou par correspondance) aux Assemblées Générales suivantes : Exel Industries, Société Foncière Lyonnaise, TF1, Christian Dior, L'Oréal, Lagardère, Lectra, Vivendi, Air Liquide, Hermès International, NRJ Group, Dassault Aviation, Bolloré, Dassault Systèmes, Biomérieux, Samse, Peugeot Invest, Baikowski, Neurones, Gérard Perrier, Rubis, GTT, Robertet, Compagnie de l'Odet, Groupe SFPI, Esker, Saint Jean Groupe, Auréa, Rémy Cointreau, Oenéo, Vivendi.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties :

La notation des intermédiaires est établie chaque semestre par les gérants de portefeuilles qui évaluent sur la base des critères suivants :

- Coût de l'exécution,
- Qualité de l'exécution,
- Accès à des blocs de titres,
- Qualité du back office,
- Disponibilité et réactivité,
- Qualité des conseils et de la recherche,
- Marketing (organisation d'événements).

Les modifications qui sont apportées ainsi que les changements d'intermédiaires qui en résultent sont portés à la connaissance du contrôleur interne.

Rémunération de la société de gestion et politique de rémunération :

Les rémunérations de la société de gestion pour la gestion du compartiment comportent des frais de gestion fixes (1,95% TTC par an de l'actif net des actions R et 0,65% TTC par an de l'actif net des actions SI). Il n'y a pas de commission de surperformance ni commission de mouvement à la charge du compartiment.

Les modalités de calculs de ces frais sont présentées dans le Prospectus.

La politique de rémunération de LLM & ASSOCIES vise à encadrer les rémunérations de certains collaborateurs :

- Les preneurs de risques (gérant),
- Les personnes impliquées dans la relation commerciale et qui pourraient de part une situation de conflit d'intérêts être amenées à agir d'une manière contraire à l'intérêt du client.

Il est à souligner que les rémunérations des gérants de LLM & ASSOCIES, ne sont pas basées sur les performances des compartiments. Leur système de rémunération est fixe : aucun bonus, ni octroi d'actions des compartiments relatif aux performances.

Les éventuelles primes discrétionnaires versées à l'équipe de gestion ne prennent ainsi pas en compte la performance financière mais la fidélisation de la clientèle sur la durée et la progression globale des encours sous gestion.

Les gérants financiers sont tous actionnaires de LLM & ASSOCIES, par conséquent ils perçoivent des dividendes en proportion de leur participation dans le capital de la société.

LLM & Associés ne prend pas en compte les risques de durabilité dans sa politique de rémunération.

Le président de LLM & ASSOCIES vérifie au moins une fois par an et examine la mise en œuvre de la politique de rémunération et sa conformité avec les textes réglementaires.

Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Durant l'année 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par LLM & ASSOCIES à l'ensemble de son personnel s'est élevé à 88.429,64 euros bruts. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées sur l'exercice : 88.429,64 euros bruts.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées sur l'exercice : 0 euros bruts, conformément à la politique de rémunération, les rémunérations variables ne prennent pas en compte les performances des compartiments et portefeuilles gérés.

Le montant total des rémunérations brutes versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Preneurs de risque : 55.440 euros brut ;
- Non-preneurs de risque : 32.989,64 euros brut.

Modalité de prise en compte des critères ESG :

Le process d'investissement n'intègre pas de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de la Gouvernance (critères ESG). Le compartiment se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité. Le Fonds n'intègre pas de facteurs de durabilité dans son processus d'investissement car ces facteurs n'ont pas été jugés pertinents dans le cadre de la stratégie d'investissement du compartiment.

Notre approche extra-financière est prioritairement réalisée en interne, sur le terrain, sans intermédiaire avec notre propre appréciation de l'entreprise et des dirigeants qui l'animent.

Aussi, le compartiment ne peut pas communiquer de façon centrale ou réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Niveau de l'indicateur de risque :

A la fin de la période, l'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRI) se situe à un niveau de 4. Pour mémoire, le niveau 1 correspond au niveau de risque le plus faible et le niveau 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Rappel des principaux risques du compartiment :

Le compartiment n'offre pas de garantie ou de protection.

- Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

- Risque actions :

L'OPCVM est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- Risque lié à la détention de petites valeurs :

Du fait de son orientation de gestion, le compartiment peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer de fortes variations de la valeur liquidative.

Gestion des risques liés aux activités :

Conformément aux dispositions de l'Article 9 de la directive AIFM et articles 12 à 15 du Règlement européen du 19 décembre 2012, pour couvrir ses risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels est exposé la société de Gestion LLM & ASSOCIES dans le cadre ses activités, la Société dispose :

- D'une part, de fonds propres très supérieurs aux minimas exigés par la réglementation,
- D'autre part, d'une assurance responsabilité civile dans la limite de 500.000 euros. Sur les trois dernières années, LLM & ASSOCIES n'a versé aucune indemnisation à des clients au titre d'une perte ou d'un dommage causé par une personne agissant sous la responsabilité de la Société.

Avertissement sur les performances :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Le DIC PRIPPS (Packaged Retail and Insurance-based Investment Products) du compartiment LLM ACTIONS FRANCE est à votre disposition au siège social de la société et sur le site internet de LLM & ASSOCIES (www.llm-associes.fr)

Pour le compartiment LLM ACTIONS FRANCE,
LLM & Associés SAS, Président de la SICAV,
Représentée par Jean-Pierre LÉVEILLÉ et Xavier MAUPIN.